



## Reconnaissance paternite

-----  
Par Visiteur

AFIN D ASSURER L EDUCATION DE MA NIECE EN SITUATION PRECAIRE AU GABON (VIVAIT SEULE AVEC MERE SANS REVENUS ET PROBLEMES PSYCHIATRIQUES + GRAND MERE AUJOURDHUI DECEDEE CANCER) MON MARI A ACCEPTE DE LA RECONNAITRE LEGALEMENT (N AVAIT PAS DE PERE LEGAL) 1-PREMIER LIEU POUR PERMETTRE LA VENUE DE L'ENFANT 2-DEUXIO PRET A ADOPTER L ENFANT DANS NOTRE VIE. AU BOUT D UN AN ELLE A PREFERE RETOURNER AU GABON (CONTRAINT DE SCOLARITE ET VIE MOINS LIBRE QU A LIBREVILLE) AVONS ACCEPTE CAR PEUR QU ELLE TOMBE DANS LES PIEGES DE L ADOLESCENCE OCCIDENTALE (FUGUE, DROGUE OU QUE SAIT-JE.)- AUJOURD HUI SA VIE RESTE INCONTROLEE ET INCONTROLABLE A LIBREVILLE- NOUS AVONS PEUR QUE NOS PROPRES ENFANTS PATISSENT UN JOUR DE CETTE SITUATION-

COMMENT S EN SORTIR? TOUS CONSEILS BON A PRENDRE-

dates : nee 2/1992, reconnue 12/2003 arrivee 8/2004 partie 8/2005- MERCI

-----  
Par Visiteur

Bonjour Madame,

Je ne peux vous informer et vous aider que si vous me précisez ce que vous désirez exactement.

Est ce que votre mari veut engager une action en contestation de paternité?

NOUS AVONS PEUR QUE NOS PROPRES ENFANTS PATISSENT UN JOUR DE CETTE SITUATION

Pour quelle raison pensez vous que vos enfants puissent pâtir de cette situation?

Cordialement